

BIBLIOGRAPHIE

CHEYLAN Georges, *Le château de Lourmarin (Vaucluse). Premier Château de la Renaissance en Provence. Première moitié du XVI^e siècle*. Aix, 2^e édition, 1983, 47 p., 6 dessins et plans, 24 photos ¹.

L'auteur est un passionné. Passionné de la Provence et de ses beautés, en particulier des châteaux du Luberon ², passionné aussi de pédagogie. Sa longue expérience d'ancien instituteur et de professeur organisant des sorties d'élèves l'a rendu soucieux de faire comprendre à tout public, et à commencer par les jeunes, les connaissances que ses recherches lui ont permis d'acquérir au fil des années.

La réédition d'une plaquette parue en 1982 marque bien le succès que la première édition a rencontré. Elle diffère essentiellement, hormis quelques corrections de détails qui améliorent le texte, par un encart, très utile, de 24 photos bien choisies qui permettent de situer le château dans son environnement et surtout de mieux remarquer certains détails importants, qui risquent toujours de rester inaperçus si l'on n'est prévenu.

Il faut considérer cet ouvrage à la fois comme une petite monographie architecturale et, plus encore, comme un guide de visite bien informé et très précis, grâce à ses dessins et à ses plans (dont une partie est le produit du travail pédagogique de G. Cheylan avec ses élèves). Aussi intéressera-t-il non seulement les amoureux de la Provence et les maîtres désirant préparer sérieusement une visite du bâtiment, mais aussi les touristes intelligents, qui ne se contentent pas de « faire » le maximum de visites dans la même après-midi et seront capables de percevoir les différentes étapes de la construction, et l'originalité, atténuée par un changement de programme, de ce « premier château de la Renaissance en Provence ».

Marcel BERNOS.

1. Diffusé par l'auteur : CCP Marseille 201196 F, 20 F + 6 F port.

2. Il a publié également, en collaboration avec J. GANNE, *Le château de la Tour d'Aigues* (2^e édition, 1980) et *Le château de Villelaure* (1975).

Alain COLLOMP, *La maison du père, famille et village en Haute-Provence aux XVII^e et XVIII^e siècles*, préface d'Emmanuel Le Roy Ladurie, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Les chemins de l'Histoire », 1983, 341 p., fig.

En l'espace d'un siècle, deux médecins parisiens originaires de Saint-André-Alpes auront donc illustré les sciences humaines : on sait la contribution du docteur Clément Juglar (1818-1905) à la détermination du cycle économique qui perpétue son nom ; A. Collomp vient quant à lui d'apporter une pierre fondamentale à l'anthropologie de la Haute-Provence des Temps modernes par un ouvrage qui fera date dans la conquête historiographique du haut-pays. La « maison du père » est à la fois la *domos*, ce tissu serré de hautes demeures à façades étroites, aux murs épais et à la toiture lourde, mais aussi la *domus*, cette famille élargie qui y tient « feu et chaine », qu'A. Collomp nous avait révélée en 1972 dans un article mémorable des *Annales E.S.C.* et qu'il n'a cessé d'étudier, nous offrant ici une description globale de ce système familial dans lequel le chef de maison choisit un de ses descendants mâles, l'aîné souvent, comme héritier privilégié avec lequel il cohabitera dans la maison familiale jusqu'à la fin de ses jours, quitte en cas « d'insupport » à diviser la *domos* selon des normes qu'A. Collomp décrit précisément, de même qu'il nous initie aux stratégies subtiles du jeu de l'alliance matrimoniale qui y fait « entrer » le sang neuf des épouses, plus rarement des gendres, nous dévoilant le mécanisme de renchainement d'alliance, des « compensations de dot » (par mariages croisés). Le lecteur fasciné assiste à la transmission calculée des patrimoines, mais aussi des micro-oligopoles artisanaux et de leur clientèle, voire des sobriquets héréditaires et même des tares congénitales (ainsi pp. 88-93, l'étonnante étude de la surdi-mutité des Chailan). A partir de ce fil conducteur, A. Collomp décrypte la vie sociale, économique et même politique de Saint-André et des villages voisins aux deux derniers siècles de l'Ancien Régime, révélant à travers la montée, le déclin ou la reproduction des lignages les nuances de la société majoritairement paysanne mais marquée par une bourgeoisie résidente, un artisanat assez diversifié et le groupe des muletiers et aubergistes d'un « bourg urbanisé » ouvert sur le « bas-pays » — comme aime à le dire l'auteur — par l'importance des mouvements « des gens et des bêtes » ; suit une analyse attentive des principaux aspects de la seigneurie, qui bénéficie de l'aubaine des variantes significatives introduites par la résidence ou l'absence du petit échantillon des seigneurs du bourg et de ses proches villages. La description de la répartition des pouvoirs locaux, nourrie de la connaissance des clans familiaux et de leurs clientèles est particulièrement séduisante et l'ouvrage s'achève par un essai de relecture de l'iconographie sacrée des sanctuaires qui livre au passage trois œuvres inédites de François Mimault (à Moriez et Saint-André, pp. 352-326) et une évocation un peu rapide des fêtes et de la sociabilité ancienne.

Un si bref résumé ne peut que trop schématiquement rendre compte de la richesse des informations et des analyses que recèle un livre à bien des égards magistral dont je me bornerai à souligner quelques mérites majeurs. De l'Aubais d'E.-G. Léonard — « d'après les mémoires d'un paysan » — au Sennely-en-Sologne de G. Bouchard et au Montailou d'E. Le Roy Ladurie, les monographies villageoises les plus novatrices publiées jusqu'ici s'appuyaient souvent sur un document d'exception, livre de raison, journal de curé, chronique notariale sinon registres de l'inquisition, introduisant d'emblée l'historien aux secrets de la vie locale.

A. Collomp n'a visiblement pu bénéficier de pareille chance et l'on n'admire que davantage la puissante reconstitution qu'il a su tirer d'archives communales, paroissiales, seigneuriales et notariales somme toute banales. C'est dire d'abord l'acuité du regard d'un historien auquel presque rien ne semble échapper des documents qu'il utilise et qui sait tirer leçon de tel détail microscopique (entre bien d'autres exemples, citons le commentaire du fac-similé des signatures d'un contrat de mariage, pp. 152-153). C'est suggérer surtout la densité et la cohésion des concepts explicatifs qui sous-tendent cette masse de fiches et la rendent significative ; l'on ne peut qu'apprécier de surcroît l'efficace discrétion de ce savoir anthropologique omniprésent qu'aucun pédantisme n'entache, sans cesse révélateur d'une réalité ancienne que l'auteur nous fait mieux comprendre sans doute que ses ancêtres ne purent l'appréhender. On ne saurait enfin passer sous silence les qualités d'une écriture très personnelle qui séduit d'emblée un lecteur conduit de main de maître dans une lente et progressive initiation au Saint-André d'autrefois par une sorte de Georges Pérec qui se serait fait historien pour nous livrer le *mode d'emploi de la vie des domos et domus* du haut-Pays, avec les inflexions, les malicieuses incidentes et les confidences feintes des longs récits des veillées d'antan. L'ouvrage refermé, l'on n'oublie point ce Grégoire Gibert mort « par un coup de fusil qu'il reçut au bas-ventre » sur le grand chemin de Saint-André à la Mure le 29 juillet 1763, ayant auparavant survécu à un coup d'épée lors d'un charivari, ou bien Antoine Henry, fils « rebelle et désobéissant » dont je laisse au lecteur le soin de découvrir les mésaventures, de même qu'il saura pourquoi le soir de la Pentecôte 1759 Elizabeth Chaix femme de Gaspard Gibert dut sortir promptement de la maison de François Chailan... par la toiture.

Avouerais-je cependant le défaut de ce passionnant parcours mené d'une plume experte ? Pour qui n'a pas le loisir de lire l'ouvrage d'une traite, la mémorisation de ces destins habilement entrecroisés n'est point facile et l'on s'égare parfois parmi ces Juglar, ces Reboul - fussent-ils « Saccoul » ou « Rougetty » — ces Chailan, Collomp et Henry ; un *index nominum* avec notules biographiques n'eût pas été inutile et plus encore quelques tableaux récapitulatifs de données numériques souvent très éparpillées dans le texte. Par ailleurs la démographie historique du Haut-Verdon, rapidement abordée, mériterait d'être approfondie et je n'exclue pas que les chiffres cités p. 224 ne trahissent un fort sous-enregistrement des décès enfantins ; on peut également se demander si pauvres et miséreux sont tous vraiment descendus dans le « bas-païs » et si certains n'échapperaient pas parfois aux sources (fréquemment notariales) utilisées ? On pourrait aussi regretter que ne soit guère poussée l'étude des incidences de ce système familial dans le recrutement et le partage des pouvoirs au sein des *familiae* électives que sont les confréries, mais les archives sans doute n'abondaient guère sur ce point. La question capitale que soulève cette monographie est celle des limites dans le temps et l'espace de ce modèle familial et social qu'A. Collomp nous décrit de façon exemplaire. Le lecteur insatiable quittant à regret ces rudes et fiers lignages qui lui sont devenus familiers souhaiterait continuer à suivre leurs sagas à travers l'histoire contemporaine : quand et par quelles étapes se destructurent ces mécanismes bien réglés et quels cheminements emprunteront les Rougon-Macquart de Saint-André lorsque sonnera le déclin des caravanes muletières et de la vieille économie agro-pastorale ? Jusqu'où enfin s'est étendue à travers la Haute-Provence, voire le Sud-Est français, cette famille élargie ?

A. Collomp s'en tient à une stricte « étude de cas » localisée et l'ouvrage s'achève symboliquement sans comporter de conclusion. Sans doute a-t-il eu scrupule à élargir le débat et à rompre l'unité de ton du texte par un développement plus technique qu'il a d'ailleurs amorcé dans certains de ses articles cités *in-fine*. Pourtant les lecteurs de *Provence-Historique* se souviennent que Michel Vovelle avait remarqué ici-même dans sa contribution aux *Mélanges André Villard* (fasc. 101, 1975, pp. 487-507) que ce modèle Haut-Provençal ne semblait guère prépondérant dans le « *bas-pais* » et en site aixois ou marseillais ; mais peut-être A. Collomp se réserve-t-il de préciser plus nettement cette « frontière » dans la suite de ses recherches.

Il importe que ce beau livre soit lu par un grand nombre de Provençaux, historiens d'abord, qui implantés en d'autres sites pourront multiplier de semblables approches des familles anciennes, mais aussi généalogistes amateurs, trop souvent grands brasseurs d'archives pour d'assez chétifs et égoïstes résultats, qui auraient profit à user des clefs ici offertes. Souhaitons enfin que par lui ce savoir ancien fasse retour aux descendants de ces hommes et femmes d'autrefois qu'A. Collomp, a su ressusciter avec talent et dont on se plaît, l'ouvrage refermé, à retrouver encore — parfois mais non pour tous — les patronymes dans les rubriques de l'annuaire téléphonique qui vient d'être distribué.

Régis BERTRAND.

Henri AMOURIC, *La Favouillane. Historique d'un grand domaine camargais du XII^e siècle à nos jours*, Port-Saint-Louis du Rhône, 1981 (Association de Défense de la Bergerie de la Favouillane et Office Municipal de la Culture), non paginé, environ 200 p.

Défense et illustration de l'action entreprise pour sauvegarder et maintenir sur place un des meilleurs témoins de l'architecture traditionnelle de Camargue, cette brochure n'a pas eue la diffusion qu'elle mérite. Il s'agit plus ici que d'un écrit de circonstance. C'est une monographie fouillée, étayée par de sérieux dépouillements d'archives et enrichie par une bonne connaissance du milieu naturel camargais. Si le nom de ce domaine n'émerge qu'à l'extrême fin du XIV^e siècle, sa genèse s'inscrit dans l'histoire complexe, fort bien reconstituée par l'auteur, des rarièges arlatanes et fossanes où la puissance foncière des Hospitaliers fraye lentement son chemin au long du XIII^e siècle. La Favouillane du bas Moyen Age, dépendance de la commanderie de saint Thomas de Trinquetteille, est un espace encore sauvage dont la mise en valeur se résume en trois mots : herbages, chasses et bois. L'Hôpital en afferme les revenus et la série des baux conclus à cette occasion contribue à éclairer l'histoire économique de la Camargue : modes de gestion, profits, genres de vie. Au nord de la Favouillane, les emblavures progressent à la fin du XV^e siècle, mais ce terroir reste, lui, un domaine d'exploitation naturelle jusque dans la seconde moitié du XVI^e siècle. Alors s'ouvre le temps des cabanes, constructions rectangulaires allongées aux murs de terre bâtuée couvertes de roseaux signalées pour la première fois dans un procès-verbal de visite de 1613. Elles préludent à la construction d'un mas en dur une quinzaine d'année plus tard. Un prix-fait riche en détail en restitué

l'apparence, les caractéristiques techniques et les fonctions. Dans ce qui est alors devenu la commanderie de la Favouillane, l'exploitation associe la culture des grains et l'élevage, surtout ovin. C'est pour héberger un important troupeau de 400 à 500 bêtes que l'on bâtit au voisinage du mas une *jasse*. C'est un édifice rustique, utilisant les matériaux les plus frustes, le *tapi* et la *saïgne*, construction rustaude, mais qui, à la différence du mas construit en pierre de Fontvieille et couvert de tuiles, résiste à la force et la corrosion du vent et de l'eau salée. Les textes relatifs à cette *jasse* permettent de faire remonter d'un siècle (fin XVII^e) au moins l'émergence du type de la bergerie à piliers centraux. C'est ce même schéma de construction qu'utiliseront les bâtisseurs de la grande bergerie édifiée dans la seconde moitié du XIX^e siècle et heureusement encore en place aujourd'hui. Au moment où elle naît, le domaine, longtemps morcelé, a retrouvé son unité au profit de Jules Lebaudy, dernier propriétaire de la Favouillane avant qu'elle ne passe entre les mains de la Compagnie des Salins du Midi et que l'élevage ovin ne s'y marginalise.

Outre de nombreuses illustrations (plans anciens et schémas) l'ouvrage comporte une dizaine de textes, bien choisis, des XVII^e et XVIII^e siècles, ainsi qu'une notice technique illustrée sur la bergerie proprement dite, due à J. Cl. Duclos et un lexique. Au total un très bon outil de compréhension historique du paysage et de l'habitat en Camargue.

Noël COULET.

Christian BROMBERGER, Jacques LACROIX et Henri RAULIN, *L'architecture rurale française. Corpus des genres, des types et des variantes. Provence.*, Paris, Berger-Levrault, 1980 (Collection dirigée par Jean Cuisinier), 359 p., 150 photographies, 400 relevés, dessins et cartes, avec 16 planches en couleurs.

La préface théorique, facilement abstraite et parfois jargonnante de J. Cuisinier ne doit pas rebuter le lecteur et lui donner une fausse image d'un ouvrage clair, concret, vivant, sensible aux nuances, dont les auteurs, sans perdre de vue la nécessité de classer et distinguer pour mieux comprendre, ne sacrifient jamais la diversité opiniâtre et déroutante du réel aux prestiges illusoire du « modèle ».

Deux parties composent ce volume, comme tous ceux qui forment la précieuse série dans laquelle il s'insère. Une étude d'ensemble de l'habitat dans la région considérée sert d'introduction à un recueil de monographies construites selon un plan type associant pour chaque objet d'étude une notice et un jeu de photographies, plans et relevés.

L'introduction tient compte des spécificités de la région étudiée. C. Bromberger le souligne d'emblée dans un avant-propos qui justifie l'originalité de la méthode et de la démarche des auteurs du volume. L'architecture rurale provençale ne peut s'envisager qu'en référence au village et à ce type particulier d'agglomération paysanne qu'est le « village urbanisé ». Cette forme de groupement de l'habitat est indissociable d'un genre de vie, d'une organisation de l'espace et de comportements sociaux qui doivent être analysés pour mieux saisir les caractères originaux de

l'architecture rurale provençale. Utilisant les travaux de R. Livet, M. Agulhon et L. Roubin, sachant faire appel au regard toujours révélateur de l'étranger naïf et perspicace, de A. L. Millin à L. Wylie, et mettant à profit leurs observations personnelles, notamment sur les villages varois et ceux du Luberon, les auteurs s'y emploient avec bonheur dans des pages riches et abondamment illustrées.

Le cadre ainsi défini, il est temps d'aborder les bâtiments eux-mêmes dans une double perspective : analyser la facture des constructions (les matériaux et les techniques) et decrypter leur histoire (les bâtisseurs). Ici encore, l'enquête précise et rigoureuse de H. Raulin sur les murs et les modes de couverture n'est pas séparée d'une interrogation historique sur le rôle des maçons et des architectes dans les campagnes provençales ni d'une recherche ethnographique sur les savoirs et les savoirs-faire des artisans qui ont dressé ces édifices et sur les rites qui ont entouré ces constructions. Alors, mais alors seulement, vient l'esquisse d'une typologie, prudente, nuancée, respectueuse d'une diversité à la limite de l'inclassable : « plutôt que de tenter d'établir une typologie inadaptée aux réalités matérielles, il a paru plus adéquat d'insister sur l'infinité des variantes à partir de quelques volumes de base et de leurs associations ». Mais l'architecture paysanne ne se limite pas aux bastides, aux châteaux et à toutes ces maisons paysannes dont C. Bromberger, en une dizaine de pages, fort bien venues, consacrées aux manières d'habiter, évoque le mode d'emploi, guidant le lecteur au travers de l'espace domestique et au long du temps des travaux et des rites. Une part importante de l'introduction est consacrée aux « habitations marginales », cabanes, cabanons, abris, postes de chasse dans lesquels Bromberger voit, à juste titre, un corollaire du groupement villageois de la population. Plus que dans le reste de l'étude, car ici « les procédés de construction... n'offrent pas de particularité remarquable », l'analyse s'attache aux comportements et aux activités afin de cerner un aspect de la culture provençale différent, et complémentaire, du mode de vie au village avec ces lieux auxiliaires du labeur agricole et abris des passions de l'homme. On ne sait ce qu'il faut le plus admirer à ce point du développement : la virtuosité dont l'auteur fait preuve dans sa présentation du cabanon comme maison à l'envers ou la subtile transition qui ramène le lecteur ainsi conduit au delà des limites de l'ordre et de la morale à l'intérieur de l'espace sacré et des chapelles par lequel s'achève, au gré d'un développement un peu précipité, ce parcours consacré aux « habitations rurales dans la diversité de leurs formes, de leurs fonctions et de leur significations ». S'achève, pas tout à fait cependant, car l'habitat rural a cessé d'être paysan et fonctionnel et l'appropriation de la campagne par les résidences secondaires comme l'utilisation du modèle de la « maison provençale » dans la construction du XX^e siècle imposaient un dernier chapitre sur l'architecture vernaculaire et l'art de bâtir au XX^e siècle.

Vaste programme pour une centaine de pages de texte, même sur deux colonnes. Une vraie gageure, tenue avec succès dans l'ensemble. Non sans quelques déséquilibres quelquefois. Si l'espace sacré semble un peu survolé, il en va de même des traits spécifiques de toute une partie des villages de Haute Provence, avec leur dispersion, ces « forests » attestés dès le Moyen Âge ; tout ceci est trop vite expédié en quelques lignes p. 40. Les auteurs, et ce n'est pas leur moindre mérite, inscrivent toujours leurs observations dans la dimension de l'histoire. On ne saurait leur reprocher de privilégier la période XVIII-XX^e siècle, capitale pour leur propos, d'autant qu'ils savent, lorsque cela est nécessaire remonter plus haut dans l'évolution de l'occupation du sol et des formes de l'habitat. On est d'autant plus surpris de

quelques affirmations telles que « le mortier de sable et de chaux qui ne se vulgarise en Provence qu'au XIX^e siècle » alors que de nombreux prix-fait dès le XV^e siècle prévoient des constructions rurales *cum calce et arena*. Il est loin d'être sur qu'il faille interpréter les tours qui servent de noyau à de nombreux mas camarguais comme des « tours de guet ». Leur signification s'éclaire davantage si l'on tient compte de l'évolution de la bastide avant le XVI^e siècle et du rôle symbolique conféré à la tour, instrument d'affirmation sociale. Et il serait temps de rejeter aux oubliettes, au lieu de la traiter en vulgate, l'affirmation de Rivals selon qui le moulin-tour de pierre aurait relayé en Provence des constructions en bois pivotant sur leur socle. La seule assise de cette hypothèse est un contre-sens dans l'interprétation d'un passage du tarif du péage d'Arles fixant le montant du droit à acquitter « pour la fuste d'un moulin à vent », ce qui ne signifie nullement que ce bois, nécessaire pour la toiture et les ailes, serve à édifier la totalité du moulin !

La seconde partie présente une trentaine de notices descriptives regroupées par région, assurant une large couverture de l'espace et des types considérés. Les auteurs ont su heureusement sortir du cadre de la monographie d'édifice pour proposer également une étude d'un village, consacrée à Bauduen, associant l'agglomération et les bastides du terroir. Un seul regret, qu'accuse la richesse des données réunies sous les autres rubriques : le caractère généralement étique du dernier point, intitulé « historique ». Au mieux une référence à un cadastre ancien (pas très ancien d'ailleurs) et des bribes d'information recueillies par enquête orale. Bien souvent, il ne s'agit que des transformations intervenues au cours des cinquante dernières années. On aurait aimé que l'exploration des archives fut poussée plus avant et l'on regrette que quelques monographies, au moins, ne situent pas les bâtiments actuels dans une évolution de longue durée de l'occupation du sol et des manières d'habiter en un même lieu.

Il serait injuste de clore cette recension sans souligner la qualité d'une illustration qui allie heureusement et toujours avec une belle lisibilité les images d'archives, les clichés de documentation et la photographie d'art. Ce bon ouvrage de référence, qui devrait trouver sa place dans toutes les bonnes bibliothèques d'études provençales aux côtés du volume récemment réédité de F. Benoit qu'il complète et rajeunit, est également un bel album que l'on aimera offrir, comme l'on fait cadeau des guides de P. et J.P. Coste à ceux de ses amis auxquels on veut remettre, comme aux princes à l'entrée des villes, la clé de son pays.

Noël COULET.

Paul RAYBAUT et Michel PERREARD, *L'architecture rurale française, Comté de Nice*, Paris, Berger-Levrault, 1982, 259 p.

Dans la série de *L'Architecture rurale française*, Paul Raybaud et Michel Perréard viennent de consacrer un important et beau volume à l'architecture rurale du Comté de Nice. Isolé à l'extrémité Sud-Est de la France, pays de relief contrasté et d'agriculture pauvre, le Comté de Nice se devait de présenter des types originaux de maisons rurales. Dans une introduction excellente, les auteurs font un nécessaire

rappel géographique qui distingue la zone côtière où l'habitation traditionnelle n'existe plus que pour mémoire, à titre de relique précieuse, habitation constituée de maisons en hauteur, le moyen pays où règne l'olivier avec une densité de population bien inférieure, enfin le haut-pays où la forme haute de la maison cède la place à un type de maison plus bas qui volontiers s'étale. Cette première classification n'empêche pas une extrême variété, ne serait-ce qu'à cause des différents matériaux : pierre ou bois. Contrairement à l'idée reçue, les Ligures emploient en effet d'autres matériaux que la pierre : le bois, le chaume, ou la lauze. L'accident de relief n'intervient pas moins : les habitations fuient les fonds des étroites vallées, non pour se défendre contre l'invasisseur éventuel, mais pour éviter les glissements de terrain, comme celui de Roquebillière qui fut à moitié enseveli en novembre 1926. Interviennent d'autres soucis moindres : la recherche du soleil, la recherche de l'eau, la protection contre les vents dominants, le sens de la vie communautaire renforcé au fil de l'histoire par les confréries de pénitents. S'ajoutent les aménagements agricoles, relatifs au broyage de l'huile, à la fabrication de la farine, et, bien entendu, la diversité des oratoires, des chapelles, des cercles, héritiers de chambrettes, chères à Lucienne Roubin.

Servi par de multiples croquis toujours expressifs, l'ouvrage se recommande encore par ses photographies, dont quelques unes en couleurs. Retenons au moins celle de Bairois sur un éperon effilé de la vallée de la Tinée. Sur le fond sombre des montagnes se profile le village agglutiné, les maisons fermées sur le beau paysage qu'elles escaladent et dominent. Ainsi la haute technicité de l'ouvrage ne rebute jamais le lecteur. Œuvre collective, œuvre de foi, réalisée avec le précieux concours de l'établissement régional Provence-Alpes-Côte d'Azur que nous félicitons.

Pierre GUIRAL.

Marquis de FORBIN, l'Union de la Provence à la France. 11 décembre 1481, *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 7^e série, t. II, 1981, p. 19-112.

En 1881, à l'occasion du quatrième centenaire du rattachement de la Provence à la France, ni les autorités locales, ni les journaux, ni les sociétés savantes ne se sont souciés de célébrer l'événement. Seul Frédéric Mistral l'a évoqué avec retard dans son discours de Sceaux en 1884. Il n'en a pas été de même pour le cinquième centenaire en 1981. La Société d'Histoire, d'Archéologie et de Statistique de Marseille, la Société Aixoise d'Etudes Historiques, l'Institut Historique de Provence, l'Académie de Marseille ont chacune organisé plusieurs conférences sur cet épisode de l'histoire provençale. Mais sans conteste possible l'aspect le plus intéressant de cette célébration est la publication de l'étude du marquis de Forbin dans les *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*.

En quelques 90 pages d'une grande densité, l'auteur reprend la question. Son travail n'est nullement une compilation. Certes il a lu Nostradamus, Bouche, Gaufridi, Papon, Busquet... ; mais il ne se contente pas de répéter ce que d'autres avant lui ont écrit. Il a utilisé non seulement les histoires générales de la Provence,

mais aussi certaines études particulières (Arnaud d'Agnel, Camau...) et surtout les sources (chroniques de Comynnes et de Molinet, lettres de Louis XI, correspondances d'ambassadeurs italiens, manuscrits de la Bibliothèque Nationale, registres de la série B des Archives départementales des Bouches-du-Rhône, documents des Archives communales de Manosque et de Toulon). C'est donc le dossier le plus complet possible et un dossier renouvelé qui est présenté en suivant l'ordre chronologique : d'abord récit des événements antérieurs à la mort du roi René (10 juillet 1480), puis ceux du règne de Charles III (10 juillet 1480-11 décembre 1481), enfin ceux des premières années de la Provence française sous Louis XI et son fils Charles VIII.

Entre les années 1470-1474 où René d'Anjou perd ses héritiers mâles en ligne directe (son fils Jean, duc de Calabre, et ses petits-fils, Jean et Nicolas) et les Etats du 9 avril 1487 qui ratifient la célèbre déclaration royale faite à propos des Provençaux : « Les avons adjoints et unys, adjoignons et unissons à nous et à notre couronne sans que à icelle couronne ne au royaume, ils soient pour ce auculnement sulbalternez... », l'histoire de la Provence est extrêmement complexe, riche d'événements et obscure sur bien des points. Le premier mérite du marquis de Forbin est de s'en tenir aux faits, de refuser les hypothèses. Chaque fois qu'une obscurité demeure, il ne manque pas de le signaler.

D'autre part, il fait d'intéressantes mises au point sur quelques problèmes et détruit un certain nombre de légendes.

- On doit parler d'« union » de la Provence à la France et non de « réunion ». En effet indépendante du royaume, elle fut unie à celui-ci et ne retourna pas à la couronne comme les apanages ou les grands fiefs (Bourgogne, Guyenne, Armagnac).

- Lorsqu'en 1474 René choisit comme héritier Charles du Maine, son neveu, est un prince de trente ans époux d'une princesse d'une vingtaine d'années. Tout ce qu'on sait de sa vie montre qu'il est en bonne santé. Il ne s'agit absolument pas de ce valétudinaire sans enfants présenté dans certaines histoires de Provence. A ce moment, « Louis XI ne pouvait fonder d'espérances sur une extinction prochaine » de la maison d'Anjou.

- L'avènement de Charles III n'a pas provoqué, comme l'affirme une récente histoire de l'Occitanie, « une rébellion de la plus grande partie du pays ». Les opérations ont été brèves, n'ont concerné que des secteurs très limités de la Provence et de part et d'autre les troupes de René II de Lorraine et de Charles III avaient ceci de commun qu'elles ne comptaient guère de Provençaux.

- Palamède de Forbin est remis à sa juste place. Celui-ci n'a pu exercer aucune pression sur Charles III puisqu'il était absent de Provence pendant son règne. En 1482 et au début de 1483 son activité est considérable. Ensuite, de façon inexplicable, il connaît la disgrâce avec l'arrivée de Baudricourt en 1483 et à l'autome de la même année, il perd sa charge de gouverneur.

- Durant cette période décisive de cinq à six ans (1481-1487), les Provençaux apparaissent plus soucieux de défendre des privilèges (exemptions fiscales, offices publics et charges ecclésiastiques réservés aux Provençaux, obligation d'être jugés sur place...) que l'indépendance de leur pays. S'ils ont pu s'estimer satisfaits par la politique de Palamède de Forbin, ils se sont inquiétés de celle de Baudricourt qui a multiplié les nominations de Français. Ils ont aussi souffert sous Anne de Beaujeu de

l'incertitude de leur destinée : la Provence serait-elle lorraine ou française (accord du 29 novembre 1483 laissant la question en suspens pour quatre ans) ? Ils sont en fait sortis rapidement de cette incertitude. Dès 1485, les mesures d'intégration au royaume se multiplient (monnaie, armée) en même temps que le roi affirme que les Provençaux ne seront pas « subalternez ». Désormais jusqu'à la Révolution jamais ils ne mettront en cause cette union, pas plus qu'ils ne renonceront à la défense de leurs coutumes, libertés et privilèges.

Il n'est pas possible de résumer en quelques lignes une étude d'une extrême richesse. Que la lisent ceux qui veulent savoir comment, il y a quatre siècles, la Provence devint française !

Louis STOUFF.

Roger DUCHENE.... *Et la Provence devint française*. Ed. Mazarine, Paris, 1982. 247 p.

Spécialiste renommé de littérature classique, R. Duchêne taquine avec talent Clio. Le brillant petit livre qu'il nous propose aujourd'hui est un essai au meilleur sens du terme. L'auteur a voulu poser « à propos du passé... les principales questions que soulèvent aujourd'hui, dans un autre contexte et à une autre échelle, les tentatives de régionalisation et les efforts vers l'unité européenne ». Il s'agit d'un survol événementiel de l'histoire provençale entre la conquête romaine et la Révolution (où le moment de l'annexion occupe les chapitres 8 à 17) pendant lequel R. Duchêne se propose de dégager les constantes de cette histoire.

Utilisant largement une étude alors inédite du marquis de Forbin (parue depuis dans les *Mémoires de l'académie du Vaucluse*, 7^e série, tome II, 1981), il a reconstitué avec soin le puzzle de l'annexion. Ainsi l'image de Palamède de Forbin se trouve-t-elle quelque peu améliorée, même si le caractère pro-français de sa politique reste entier. Il en est de même pour le fugitif dernier comte.

L'essentiel se trouve dans le démontage minutieux de la politique de Louis XI et de Charles VIII vis à vis d'une seconde maison d'Anjou toujours étroitement liée à la leur puis vis-à-vis des provençaux : rivalité et mésentente permanentes de Louis et de René ; intrigues autour du testament de René pour l'attacher au camp royal et récupérer l'Anjou ; campagnes diplomatiques des souverains d'Aragon et de Lorraine ; démarches insidieuses de Louis auprès de Charles III pour faire accepter l'idée de la suzeraineté royale sur la Provence et pour évincer le parti lorrain ; élimination de ce parti et des fidèles de Charles III par Palamède à la mort de celui-ci ; constitution d'un parti français par Palamède et Baudricourt ; violation habile des Statuts provençaux par Louis XI ; revirement de Charles VIII et fondation de l'autonomisme provençal en avril 1487.

L'ouvrage dépasse le simple écrit puisqu'il propose une certaine vision de l'histoire de la Provence, en soulignant à l'occasion la place parfois objectivement néfaste de Marseille. Le titre du chapitre X, telle phrase de la conclusion, la tonalité générale du livre révèlent une thèse, qui devrait se développer dans un second tome encore inédit : c'est l'inclusion dans l'espace français qui a donné à la Provence la stabilité ; c'est leur rattachement au royaume qui a donné aux provençaux les

meilleures chances de prendre en mains leurs affaires ; c'est enfin du temps des français que seront constituées les bases de la renaissance linguistique, les rois n'ayant jamais pourchassé la langue provençale (pp. 184-186) ou l'étude de son histoire (p. 209). Derrière les apparences, une évidence : la France n'a pas été l'ennemie de la Provence ; bien au contraire, sa tutelle a permis de sauver ou de développer tout ce qui pouvait l'être dans le contexte des temps « modernes ».

S'il paraît difficile d'accepter sans guillemets le titre du chapitre X (« *Le retour à la France*), on ne peut qu'adhérer aux conclusions principales de R. Duchêne. Louis XI et Charles VIII ont reconnu le *droit* de la Provence à l'autonomie si bien que France et Provence ont été liées entre la fin du XV^e siècle et 1789 par un quasi-contrat, qui obligeait davantage la seconde partie puisque aucune sanction n'était prévue en cas de violation et que les descendants des Provençaux du XV^e siècle étaient juridiquement privés de la possibilité de l'annuler (pp. 130-131, 137-142, 167-173). Notons cependant, que dès le départ la reconnaissance royale a *précédé* le serment de fidélité provençal, ce qui contrebalance l'ordre des termes du testament de Charles III (p. 131).

Autres points essentiels, le maintien et le renforcement des pouvoirs provençaux au temps de la monarchie française, en dépit des transformations par elle imposée dans l'ordre judiciaire et administratif ; le développement parallèle d'un Etat qui savait respecter les provençaux et d'une Provence qui est restée loyaliste dans les crises du XVIII^e siècle et qui n'a apparemment jamais envisagé d'autre avenir que dans le cadre du royaume, en dépit de ce que pourrait laisser penser la fameuse formule du « co-Etat non subalterné » (p. 196 par exemple).

Essentielle, enfin, cette constatation qu'en 1789 l'immense majorité de la population a trouvé naturel et meilleur de passer du Statut particulier au stade de la monarchie unifiée.

On peut trouver forcé le « c'est la France qui a fait la Provence » de la p. 228. Il n'en demeure pas moins que c'est dans le cadre français que les notables des communautés ont lentement accédé à la conscience provençale et à la pleine responsabilité politico-administrative. L'évolution interne de la Provence depuis Louis XIV aurait peut-être mérité plus qu'une simple allusion, notamment la montée de la Cour des comptes ou les progrès de l'Assemblée des communautés et de la Procure du Pays qui conduisent à la centralisation aixoise et à l'effondrement de 1789 lui-même lié au retour des Etats qui balayait un siècle et demi de pouvoir roturier et de lutte contre la seigneurie.

Aux inconditionnels de la centralisation, R. Duchêne rappelle que dotée d'une autonomie auprès de laquelle la décentralisation en cour s'avère dérisoire, la Provence (pas plus que la Bretagne !) n'a jamais menacé l'unité du royaume : sous l'Ancien Régime, respectueux des libertés provinciales et locales, s'est forgée une communauté française aussi solide que la britannique. Aux utopistes du pouvoir électoral et du pouvoir régional, que la tutelle administrative n'a pas que du mauvais. Aux rêveurs de l'Europe, que la dynamique du pouvoir s'exerce toujours dans le sens du nivellement et de l'homogénéisation. Aux tenants du Félibrige, enfin, que la Provence n'a pu survivre que dans le cadre d'une large autonomie administrative et *juridique*, et que grâce à un peuplement immobile ajouterons-nous.

Ce sont les leçons de l'Histoire qui se dégagent de l'éclairante réflexion de R. Duchêne.